

Engagement de l'éleveur dans le Plan de maîtrise clinique de la Border Disease de Midi-Pyrénées

Objectif du plan

La FRGDS et les GDS de Midi-Pyrénées ont décidé de travailler ensemble pour aider les éleveurs touchés par la Border Disease. L'objectif est de supprimer la circulation du virus au sein de l'élevage. Il est atteint lorsque le contrôle annuel des jeunes (6 sérologies de mélange de 5 jeunes de 6 à 18 mois) est négatif deux années successives

Ce plan concerne les élevages dans lesquels la circulation du virus de la Border Disease a été mise en évidence. En 2012, ils pourront bénéficier d'une aide de la Caisse Régionale de Solidarité en Santé Animale (CRSSA) de 50 % des frais d'analyses et de 50 % des frais de vaccinations de la première injection lorsque la circulation est avérée.

Engagement

Je soussigné, í

N° d'exploitation : í í í í í í í í í í í í í í í í í

Adresse : í

í í

í í

m'engage, pendant au moins deux ans à :

- Contrôler, en première année, une partie des animaux de mon cheptel, selon les préconisations du GDS,
- Poursuivre le dépistage annuel d'une partie des animaux de 6 à 18 mois jusqu'à ce que ces soit négatives deux années successives,
- Faire réaliser les vaccinations, pendant toute la durée du plan, selon le protocole établi par mon vétérinaire et le GDS,

- Isoler dès leur détection les IPI et les éliminer rapidement à l'abattoir,
- mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la non positivité des animaux en cas de vente,
- Suivre les préconisations du vétérinaire et du GDS.

En contrepartie du respect de cet engagement, le GDS est chargé :

- D'organiser la prophylaxie annuelle,
- D'apporter, aux cotés du vétérinaire les informations nécessaires à l'éleveur pour la réussite du plan,

Fait à _____ , le _____

Signature de l'éleveur

Signature du GDS 31